



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
7 janvier 2003  
Français  
Original: anglais

---

### Note du Président du Conseil de sécurité

1. Conformément à l'alinéa b) du paragraphe 4 de la note du Président du Conseil de sécurité, datée du 30 octobre 1998 (S/1998/1016), et à l'issue de consultations tenues entre les membres du Conseil en vertu de la procédure d'approbation tacite, les présidents et vice-présidents des comités des sanctions ci-après ont été élus pour un mandat expirant le 31 décembre 2003 :

#### **Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 661 (1990) concernant la situation entre l'Iraq et le Koweït**

*Président* : Gunter Pleuger (Allemagne)

*Vice-Présidents* : Bulgarie et Pakistan

#### **Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 748 (1992) concernant la Jamahiriya arabe libyenne**

*Président* : Mamady Traoré (Guinée)

*Vice-Présidents* : Bulgarie et Allemagne

#### **Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 751 (1992) concernant la Somalie**

*Président* : Stefan Tafrov (Bulgarie)

*Vice-Présidents* : Mexique et Allemagne

#### **Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 918 (1994) concernant le Rwanda**

*Président* : Mikhail Wehbe (République arabe syrienne)

*Vice-Présidents* : Guinée et Espagne

#### **Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1343 (2001) concernant le Libéria**

*Président* : Munir Akram (Pakistan)

*Vice-Présidents* : Angola et République arabe syrienne



**Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1132 (1997)  
concernant la Sierra Leone**

*Président* : Adolfo Aguilar Zinser (Mexique)

*Vice-Présidents* : Cameroun et Pakistan

**Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999)  
concernant l'Afghanistan**

*Président* : Juan Gabriel Valdés (Chili)

*Vice-Présidents* : Guinée et Espagne

2. Le bureau de chacun de ces comités des sanctions sera composé de la manière indiquée pour un mandat allant jusqu'au 31 décembre 2003.

---